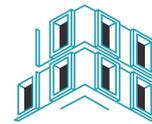




Département du Calvados  
Mairie de TREVIÈRES  
17 Place Charles Delangle  
14710 TREVIÈRES



PATRIMOINE DE LA  
RECONSTRUCTION  
EN NORMANDIE

L'an deux mil vingt et un, le 03 août à vingt heures, s'est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

**Étaient présents :**

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1<sup>er</sup> adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2<sup>ème</sup> adjoint, Odile BISSON – 3<sup>ème</sup> adjoint, Sandra LÉNAULT, Mathilde JULIEN, Évelyne VAUTIER, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEUW

**Étaient excusés :**

Arnaud RAULINE (pouvoir donné à Evelyne VAUTIER), Frédéric FOSSEY, Fabienne LANDELLE (pouvoir donné à Sandra LÉNAULT), Mathieu LE RILLE, Anny REVOLIO (pouvoir donné à Sandra LÉNAULT), Valérie TANQUEREL (pouvoir donné à Odile BISSON)

**1. Modification de l'ordre du jour**

Madame le Maire propose une modification de l'ordre du jour avec l'ajout du point suivant :

- Décision modificative budget 71100 (commune)

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de Trévières, à l'unanimité, accepte cette modification de l'ordre du jour.**

**1.1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 28 juin 2021**

L'assemblée n'émet aucune remarque sur le compte-rendu de la réunion du 28 juin 2021.

**Le compte-rendu est donc adopté à l'unanimité.**

**1.2. Décision modificative : budget 71100**

Demande de la trésorerie :

« Nous avons un emprunt de 646.04 € qui apparaît depuis la migration 2008. Après contrôle des tableaux d'amortissements et des écritures passées, cette somme ne correspond à aucun prêt en cours à la date de migration et n'a donc pas lieu d'être. Afin de mettre l'état de la dette en conformité avec la réalité, pourriez-vous prendre une délibération permettant de débiter le compte 1641 des 646.04 € restant à rembourser en créditant le 1068. »

Chapitre Articles	DÉBIT	CRÉDIT
Investissement Dépenses - Chapitre 16 - Article 1641	646,04 €	
Investissement recettes - Chapitre 10 - Article 1068		646,04 €

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité, accepte cette décision modificative et autorise Madame le Maire à faire procéder aux écritures comptables sur le BP 71100 de 2021.**

**2. Délibération pour attribution du logement F5 au 1er étage de la mairie**

Le logement communal de type F5 situé au 1er étage de la mairie est disponible à la location.

Des visites ont eu lieu et l'office notarial nous a fait parvenir la candidature de Monsieur QUILBEUF et Madame LE BRUN.

- Loyer proposé : 500,00 €, révisé à la date anniversaire du bail en référence à l'indice INSEE figurant dans le bail

- Charges mensuelles (chauffage au gaz) : 50 € jusqu'au 31/12/21 (révision le 1er janvier de chaque année)

- Caution : 1 mois de loyer

- à partir du 13/08/2021

- Frais de bail à la charge du locataire pour moitié (2<sup>ème</sup> moitié prise en charge par la commune).

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de Trévières, à l'unanimité :**

- Décide d'attribuer le logement à Monsieur QUILBEUF et Madame LE BRUN, aux conditions fixées ci-dessus,
- Autorise Madame le Maire à signer le bail et tous les documents nécessaires à la location de ce logement.

**3. Stagiaire « communication »**

Nous avons pu constater lors de nos récentes réunions de commissions que la communication était difficile à organiser, faire passer les informations malgré nos beaux programmes culturels et projets.

Un dispositif régional, « Soutien aux jeunes diplômés », permet de recruter de jeunes diplômés (bac +2 à bac +5) : le jeune est payé en intégralité par la Région + des aides à la mobilité et au logement, la collectivité ne débourse rien mais doit assurer le tutorat. Ce dispositif est en place jusqu'à fin 2021. Le projet de fiche de poste est présenté à l'assemblée.

Madame Odile BISSON pose la question du tutorat et du renouvellement du contrat de Madame Sophie CHAMPAUX qui n'est pas encore décidé (ce point sera vu lors de la réunion de septembre). Madame Sandra LÉNAULT demande si ce dispositif existe pour les services techniques : Monsieur Loïc PÉRIOT précise que celui-ci concerne les métiers dits « administratifs ».

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de Trévières, à la majorité (7 voix contre, 5 voix pour, 1 abstention) :**

- **Décide de ne pas recruter un jeune diplômé « communication ».**

#### **4. Facture pour terrassement du terrain de tennis**

Les essais réalisés par Fond'Ouest suite aux premiers travaux de terrassements n'étaient pas concluants. Il a donc fallu faire des travaux de terrassement complémentaires afin que ceux de construction du terrain de tennis puissent démarrer.

Le montant de ces travaux s'élève à 7 700,00 € HT (9 240,00 € TTC).

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de Trévières, à l'unanimité :**

- **Autorise Madame le Maire à faire procéder au mandatement de la facture de l'entreprise MOUTON pour les travaux de terrassement complémentaires, d'un montant de 7 700,00 € HT (9 240,00 € TTC)**

#### **5. Adhésion Gîtes de France et tarifs 2022**

Statistiques locations 2020 :

Hébergement	Nombres de nuits	Montant locations	Montant des dépenses
382	164	10 369 €	9 716.03 €
383	158		
TOTAL	322		

Le grand gîte va être occupé par la Cousette pendant les travaux du local communal (DCM 2021-49 du 06/04/2021).

Le petit gîte est régulièrement occupé pour les résidences d'artistes, les stagiaires etc.

La gestion des gîtes est difficile au quotidien (problèmes de WI-FI, de chauffe-eau, demandes de dépannage permanentes chez les élus voisins des gîtes, ...).

Faut-il renouveler l'adhésion aux Gîtes de France ? Une discussion s'engage sur l'intérêt ou non de garder un gîte à la location touristique.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de Trévières, à la majorité (10 voix pour, 3 abstentions) :**

- **Décide de ne pas renouveler l'adhésion aux Gîtes de France pour 2022**

#### **6. La Poste**

La commission « Attractivité, développement économique » propose un projet de note d'information destiné aux habitants, artisans et commerçants de Trévières, lequel est présenté à l'assemblée. L'objectif poursuivi est d'informer les Tréviérois et habitants du territoire des actions de la municipalité face à la dégradation du service public de la Poste (suppression de services, fermetures répétées et imprévues etc.).

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de Trévières, à l'unanimité :**

- **Valide ce projet de note d'information et sa distribution à l'ensemble des habitants, commerçants, artisans de Trévières,**
- **Décide de la transmettre aux correspondants de presse locale.**

#### **7. Délégations exercées**

TOP GARAGE Trévières – réparation Kangoo	2 076,02 € TTC
Cabinet CAVOIT – bornage réserve incendie	1 548,00 € TTC
SITPO – plus-value 2ème réserve incendie	2 904,00 € TTC
M. LEMAGNEN – Sol logement Gendarmerie	242,00 € TTC
M. HERVIEU – mise aux normes électricité F5	324,00 € TTC
M. HERVIEU – mise aux normes électricité F3	530,33 € TTC
SARL FOUCHER – chauffe-eau et douche F3	4 222,90 € TTC
chauffe-eau F5	

#### **8. Compte-rendu des commissions**

Odile BISSON – Commission Culture : Réunion le 22/07/2021

Appel à projet retenu « Territoires ruraux, territoires de culture ». Le lancement pourrait se faire lors du Festival de la Pomme, pour une durée de 1 an.

Pierres en Lumière : 25/09 (réunion de travail vendredi 06/08 à 10h).

Recette du concert de NERAC au profit d'une association caritative : Croix-Rouge de Bayeux.

Festival Nature et Patrimoine : manque de participation des habitants, ceux présents ont apprécié les animations.

Françoise DUSSERT-SARTHE a déposé des affiches dans les campings voisins pour le théâtre du 6/08 et les marchés d'été : échanges très appréciés, à renouveler.

Loïc PÉRIOT – Commission Développement Durable : Réunion le 02/08/2021

Phase 2 du PAT en réflexion avec Guillaume HAELEWYN (jardin de deux'main à Commes), Inès et Adèle (jardin Adelis), Julien BOTREL (futur maraîcher à Écrammeville) et l'assemblée citoyenne pour un **espace test agricole** : légumes et fruits en cueillette. Les tests réalisés sur le terrain communal sont très bons et permettent une culture très diversifiée. La commune resterait propriétaire du terrain et un cahier des charges pourrait être réalisé pour définir les modalités de culture du champ.

## 9. Questions diverses

- ✓ Proposition de mettre en avant le champion de Normandie cycliste, Monsieur Antoine OLARD, lors du forum des associations le 4 septembre matin
- ✓ Des visites sont en cours pour la maison rue de Laheudrie
- ✓ Rendez-vous avec le Département, l'Intercom et la CAF pour préciser les modalités d'ouverture des micro-crèches : présentation d'un dossier conjointement avec l'Arche des Bébés
- ✓ Evelyne VAUTIER : problème de rouille sur les portes de la Halle. L'architecte va être relancé pour rappeler l'ensemble des défauts de construction (rouille, sol, peinture du plafond).
- ✓ Odile BISSON : concours des Maisons Fleuries avec Françoise DUSSERT-SARTHE et Valérie TANQUEREL. 4 personnes se sont inscrites.
- ✓ Gérald ROUSSEUW : L'association pour la couverture du terrain de pétanque a été contactée mais aucune réponse pour le moment. Pétanque – à qui incombe l'entretien du terrain ? Les haies sont entretenues par la commune. Le désherbage pourrait être fait par les membres de l'association.

Quelques dates :

- Élections présidentielles 10 et 24 avril 2022
  - Élections législatives 12 et 19 juin 2022
- (4 dimanches à réserver pour la tenue des bureaux de vote)
- 6 août, 20h30 Théâtre « Les Sœurs Normandie » par l'ADTLB
  - 10 août, 17h Marché d'été – Concert de Thomas Capé – Restauration par le Comité de Jumelage
  - 12 août, 20h Nuit des Papillons avec le GRECIA
  - 20 août, 10h Visite du Sous-Préfet
  - 4 septembre, 9h-12h30 Forum des associations
  - 8 octobre à 15h Inauguration du bourg et de la Halle (date à confirmer)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h35

**La prochaine réunion est fixée au mardi 7 septembre 2021 à 20h00**

### Liste des délibérations du conseil municipal prises lors de cette séance :

- 96. Modification de l'ordre du jour
- 97. Approbation du compte-rendu de la réunion du 28 juin 2021
- 98. Décision modificative budget 71100
- 99. Délibération pour attribution du logement F5 au 1er étage de la mairie
- 100. Stagiaire « Communication »
- 101. Facture pour terrassement du terrain de tennis
- 102. Adhésion gîtes de France et tarifs 2022
- 103. La Poste
- 104. Délégations exercées

### Signature des membres présents ayant pris part à ces délibérations :

Mireille DUFOUR Maire	Loïc PÉRIOT 1 <sup>er</sup> adjoint	Françoise DUSSERT-SARTHE 2 <sup>ème</sup> adjoint	Odile BISSON 3 <sup>ème</sup> adjoint	Arnaud RAULINE Conseiller municipal ABSENT
Frédéric FOSSEY Conseiller municipal ABSENT	Sandra LÉNAULT Conseillère municipale	Mathilde JULIEN Conseillère municipale	Fabienne LANDELLE Conseillère municipale ABSENTE	Mathieu LE RILLE Conseiller municipal ABSENT
Evelyne VAUTIER Conseillère municipale	Françoise LE MARQUAND Conseillère Municipale	Anny REVOLIO Conseillère municipale ABSENTE	Gérald ROUSSEUW Conseiller municipal	Valérie TANQUEREL Conseillère municipale ABSENTE